



INTERCLUB SENIORS 60+

IDEE/SPIRIT OF THE GAME

1. Grundsätzliches

Die ASGS organisiert diesen Teamwettbewerb für ihre Mitglieder, welche im gleichen Jahr nicht an den Swiss Golf IC50plus teilnehmen konnten. Wir möchten damit möglichst vielen Seniorengolfern ermöglichen, an einem entsprechenden Team-Wettbewerb teilzunehmen.

2. Teilnahmebedingungen / Spielberechtigungen

Zu dieser Meisterschaft sind alle Golf-Clubs mit höchstens einer Mannschaft zugelassen. Die Teams setzen sich aus 4 Spielern zusammen, welche die folgenden Bedingungen erfüllen müssen:

- Jeder Teilnehmer muss Mitglied der ASGS sein. Ein neues Mitglied kann bis spätestens 24 Std vor Spielbeginn via Internet angemeldet werden.
- Er muss spätestens am 31. Dezember des Jahres 60 Jahre alt werden.

Spieler, welche im gleichen Jahr bereits an einer Interclub-Senioren-Meisterschaft (50plus) von Swiss Golf teilgenommen haben, sind bei den ASGS IC60plus nicht spielberechtigt: Verstösse gegen die Teilnahmebedingungen haben die Relegation des Teams in die nächste tiefere Liga zur Folge.

- Mit der Erlaubnis des Heimclubs darf ein Spieler für einen anderen Club spielen, in welchem er ebenfalls Mitglied ist.

3. Organisierende Clubs (Übernahme im Turnus)

Die teilnehmenden Clubs verpflichten sich (bewerben sich), innerhalb von 10 Jahren, die IC60plus mindestens 1 mal zu übernehmen und zu organisieren. Clubs, welche in diesem Zeitraum kein IC60+-Turnier organisiert haben, verlieren ihren Liga-Platz und steigen automatisch in die tiefste Liga ab. (Ein Aufstieg ist nur möglich, nachdem das Turnier übernommen wurde.

4. Liga/Einteilung

Jede Liga besteht aus 12 Clubs mit Auf- bzw. Abstieg von jeweils drei Mannschaften. In die untersten Liga können mehr als 12 Teams eingeteilt werden.

Anmerkung: 12er Ligen ermöglichen die Durchführung der ICM auch auf 9-Loch-Anlagen.

5. Formel

1. Brutto: Stroke-Play, Maximum-Score 9 Schläge
1. Tag: 4 ball better ball



INTERCLUB SENIORS 60+

IDEE/SPIRIT OF THE GAME

1. Généralités

L'ASGS organise cette compétition par équipe pour ses membres qui n'ont pas pu participer au Swiss Golf IC50plus la même année. Nous souhaitons ainsi permettre au plus grand nombre possible de golfeurs seniors de participer à une compétition par équipe.

2. Conditions de participations / Admission

Tous les clubs avec au maximum une équipe sont admis à ce championnat. Les équipes sont composées de 4 joueurs qui doivent remplir les conditions suivantes :

- être membre de l'ASGS. Un nouveau membre peut s'inscrire via Internet au plus tard 24 heures avant le début du jeu.
- avoir 60 ans au plus tard le 31 décembre de l'année.

Les joueurs qui ont déjà participé la même année à un championnat interclubs seniors (50plus) de Swiss Golf ne sont pas autorisés à jouer à l'ASGS IC60plus : Les infractions aux conditions de participation entraînent la relégation de l'équipe dans la ligue inférieure suivante.

Avec l'autorisation de son home club, un joueur peut jouer pour un autre club dont il est également membre.

3. Clubs organisateurs (prise en charge par rotation)

Les clubs participants s'engagent (se portent candidats) à prendre en charge et à organiser au moins une fois l'IC60plus en l'espace de 10 ans. Les clubs qui n'ont pas organisé de tournoi IC60+ durant cette période perdent leur place dans la ligue et sont automatiquement relégués dans la ligue la plus basse (une promotion n'est possible qu'après l'organisation par le club du tournoi).

4. Ligues / Incorporation

Chaque ligue est composée de 12 clubs avec une promotion ou une relégation de trois équipes.

Il est possible de placer plus de 12 équipes dans la ligue la plus basse.

Remarque : les ligues de 12 joueurs permettent d'organiser l'ICM également sur des parcours de 9 trous.

5. Formule

- Tous les tours se jouent : stroke-play, score maximum 9 coups.
- 1er jour : 4 balles, meilleure balle

2.Tag: 18 Löcher Singles (Flights mit zwei oder drei Spielern)

Abschlüge:

2. Die zwei Resultate der 4 ball better ball und die drei besten Einzelresultate zählen für das Gesamtergebnis der Mannschaft (5 Resultate pro Mannschaft).

3. Bei Punktegleichheit entscheidet das tiefere Streichresultat über die Klassierung. Bei neuerlicher Punktegleichheit entscheidet die tiefere Summe der drei gewerteten Einzelresultate.

Bei neuerlicher Punktegleichheit entscheidet das beste Einzelresultat, dann das zweitbeste Einzelresultat, usw.

4. Bei Punktegleichheit für die Ranglisten „brutto 4 ball better ball“ und „brutto Single“ sind die letzten 9 Löcher in der Reihenfolge der Score-Karte massgebend, bei neuerlichem Gleichstand die 6 letzten, dann die 3 und schliesslich das letzte Loch.

Für die «4 ball better ball» findet die Ziehung in zwei Gruppen und für die «Singles» in vier Gruppen statt. Die erste Gruppe startet zuerst und umfasst alle von ihrem Club als No1 angemeldeten Spielern. Die zweite Gruppe umfasst alle von ihrem Club als No 2 angemeldeten Spielern, usw.

Unfall/Krankheit während des Turnieres: in diesem Falle kann ein Team bei der Spielleitung Antrag auf einen Ersatzspieler für den 2.Tag beantragen. Carts sind nicht zugelassen (Ausnahme: Unfall nach Beginn einer Runde für ganzes Turnier).

Das «Single»-Turnier ist bei regulären Bedingungen „handicap wirksam“ und kann für die OoM zählen. Bei Spielabbruch ohne Wiederaufnahme des Turnieres werden die „fertiggespielten“ 9 Löcher einer Runde zu den fertiggespielten Runden gezählt und gewertet.

6. Preise

Die ASGS stiftet die Medaillen für die 3 bestklassierten (Brutto) Mannschaften.

Der organisierende Club wird gebeten zu sponsern:

2 Preise für 1.Team (brutto 4 ball better ball)

1 Preis für 1. Single (brutto)

7. Qualifikation und Einteilung der Liga/Ligen

Für die Einteilung der Ligen gilt das Ranking aller Ligen des Vorjahres, wobei alle Aufsteiger mit den Absteigern ausgetauscht werden. Jeweils die ersten 3 Ränge des Turnieres steigen auf und die letzten 3 Ränge des Turniers steigen ab. Eventuelle, freigewordene Liga-Plätze (durch Rückzug eines Teams) werden durch abgestiegene Teams aufgefüllt = Verbleib in der Liga. Ein Rückzug eines Teams bedeutet gleichzeitig den Abstieg in die unterste/letzte Liga. Ein Team, welches die Teilnahmegebühr geleistet hat, das Turnier jedoch nicht antritt, wird um eine Liga zurückgesetzt.

2^{ème} jour : 18 trous en simple (flights de deux ou trois joueurs).

Classement :

Les deux résultats du 4BBB et les trois meilleurs résultats individuels comptent pour le résultat total de l'équipe (5 résultats par équipe).

Départage :

En cas d'égalité de points, le résultat le plus bas est déterminant pour le classement.

En cas de nouvelle égalité de points, c'est la somme la plus basse des trois résultats individuels pris en compte qui est déterminante.

En cas de nouvelle égalité de points, le meilleur résultat individuel est déterminant, puis le deuxième meilleur résultat individuel, etc.

Départage pour les classements 4BMB et Single :

En cas d'égalité de points pour le classement, les 9 derniers trous dans l'ordre de la carte de score sont déterminants ; en cas de nouvelle égalité, les 6 derniers, puis les 3 et enfin le dernier trou.

Ordre de départ :

Pour les « 4BMB », il est constitué deux groupes ; pour les « Single », quatre groupes.

Le premier groupe commence en premier et comprend tous les joueurs inscrits par leur club en tant que No1. Le deuxième groupe comprend tous les joueurs inscrits par leur club en tant que No 2, etc.

Accident/maladie pendant le tournoi

Une équipe peut demander à l'organisateur du tournoi le remplacement du joueur malade.

Les voitures ne sont pas autorisées (exception : accident après le début d'un tour pour tout le tournoi).

Le tournoi «Single» compte pour le handicap et peut être annoncé comme Interclub à l'OoM.

En cas d'interruption du jeu sans reprise du tournoi, les 9 trous "terminés" d'un tour sont comptés pour les classements.

6. Prix

L'ASGS offre les médailles aux 3 meilleures équipes classées (brut).

Le club organisateur récompense :

- le 1^{er} rang du 4BMB (2 joueurs)

- le 1^{er} rang du «Single » en Stableford brut.

7. Qualification et incorporation dans les ligues

Pour la répartition des ligues, c'est le classement de toutes les ligues de l'année précédente qui fait foi, tous les promus étant échangés avec les relégués.

Dans chaque cas, les 3 premiers rangs du tournoi sont promus et les 3 derniers rangs du tournoi sont relégués. Les éventuelles places libérées dans la ligue (suite au retrait d'une équipe) sont remplies par les équipes reléguées = maintien dans la ligue. Le retrait d'une équipe signifie également sa relégation dans la ligue la plus basse/dernière. Une équipe qui a payé les frais de participation mais qui ne participe pas au tournoi est rétrogradée d'une ligue.

8. Turnierleitung

Der organisierende Club stellt die Turnierleitung und zeichnet für das Turnier:

- Turnier-Ausschreibung
- Nachtessen am 1.Tag
- Einladungen
- Zwipf an 2 Tagen
- Turnier Durchführung
- Preisverteilung
- Regelfälle
- Ranglisten
- Starter/Marshall

9. Anmeldung

Die Anmeldung erfolgt über die ASGS-Website zwischen dem 1. Dezember und dem 1. März des Folgejahres. Die Anmeldegebühr (2 x GF, Z-Mahlzeit, sowie das gemeinsame Abendessen am ersten Spieltag und die Preise); beträgt sFr. 800.- pro Mannschaft. Die definitive Anmeldung ist gültig, sobald die Anmeldegebühr eingegangen ist. Die Anmeldegebühr kommt dem organisierenden Verein zugute und muss auch im Falle einer späteren Absage einer angemeldeten Mannschaft bezahlt werden.

10. Proberunde

Nach Möglichkeit wird eine Proberunde zu reduzierten Greenfees angeboten.

11. Schluss

Bei unterschiedlicher Auslegung des Reglements gilt die deutsche Version.

Gültig ab 01.01.2024
31.12.2023/ASGS/Spoko

8. Direction du tournoi

Le club organisateur gère la direction du tournoi et met à disposition de cette direction :

- l'annonce du tournoi (70 jours avant le tournoi) et les invitations aux clubs
- le dîner officiel du 1^{er} jour et le Turn durant les deux jours
- l'exécution administrative et sportive du tournoi (y compris Starter / Marshall)
- les classements et la distribution des prix
- le Comité et sa composition.

9. Annonce

L'inscription se fait via le site web de l'ASGS entre le 1er décembre et le 1er mars de l'année suivante. Les frais d'inscription (greenfees, turn ainsi que le dîner en commun le premier jour de jeu et les prix) s'élèvent à CHF. 800.- par équipe. L'inscription définitive est valable dès que les frais d'inscription ont été reçus. Les frais d'inscription vont au club organisateur et doivent être payés même en cas d'annulation ultérieure d'une équipe inscrite.

10. Tour de reconnaissance

Dans la mesure du possible, un tour de reconnaissance est proposé à un greenfee réduit.

11. Disposition finale

En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.